

Un drôle de poisson

Le lompe

Aux marées de février et mars, un drôle de poisson vient flâner sur l'estran. Sa forme globuleuse fait penser à un mini poisson-lune. Sa couleur, un peu comme chez certains oiseaux, varie selon le sexe : le mâle a un ventre plutôt rouge orangé (voir photos de Roland Stransky-Granville) et possède une grosse ventouse alors que la femelle présente une couleur plus triste, gris-vert-bleu. On rencontre pratiquement toujours le mâle qui vient ventiler et surveiller les œufs que la femelle a pondus dans le secteur, qui elle regagne le large dès la ponte effectuée. En cherchant bien, on peut les trouver. Ce poisson des mers froides s'appelle le lompe (nom latin *Cyclopterus lumpus*). L'Islande, le Danemark, la Norvège et le Canada pêchent les femelles avant la ponte pour en extraire la roque (œufs en formation) qui seront conditionnés (salage et coloration) pour être vendus sous l'appellation d'œufs de lump. La chair est considérée comme un mets d'exception en Islande ; un adhérent de Granville qui y a goûté en 2010 confirme cette appréciation mais précise qu'il y a peu à manger (petits filets).

Jean Lepigouchet



Projet de mutualisation des annexes

Et si on partageait les annexes dans les ports ?

L'idée est lancée à Riec-sur-Belon : mutualiser ces petites embarcations qui permettent de rejoindre les bateaux au mouillage. Un « plus » pour la sécurité des plaisanciers... Et pour le paysage. Rosbras est un endroit magnifique, posé entre Riec-sur-Belon et Pont-Aven. Mais ce joli petit port de l'Aven est confronté à un problème récurrent dans les ports de cette taille en Bretagne : « Il est envahi d'annexes dans l'anarchie la plus totale » déplore Serge Tallec le président de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de Riec sur Belon (200 adhérents). Les annexes sont ces petites barques qui permettent aux plaisanciers de rejoindre leur bateau.

Le port compte 200 mouillages, selon Serge Tallec « 250 annexes ont été recensées, dont certaines à l'état d'abandon. Parmi celles-ci, 20 sont utilisées régulièrement tout au long de l'année et le reste a un taux d'utilisation sur l'année inférieur à une

journée ! ». Son idée, soutenue par d'autres, serait de « mutualiser » ces petites embarcations. Une sorte de covoiturage pour marins.

« Il faudrait avoir dans ce type de port un parc d'une vingtaine d'annexes sécurisées, pas des coquilles de noix comme on en voit beaucoup trop et qui seraient communes à tous les utilisateurs », explique Serge Tallec. Il précise : « Quand l'utilisateur part pour une heure ou deux, ou pour la demi-journée, il laisse l'annexe au mouillage de son bateau. Quand il appareille pour un jour ou plus, il la ramène ou la fait ramener au port. On y gagnerait tous en sécurité, en coût et en paysage... »

Soutien municipal

Malgré ces arguments, la proposition ne soulève pas encore un enthousiasme débordant. Sébastien Miossec, le Maire de Riec-sur-Belon : « Il n'y a rien de fait dans ce domaine. Le sujet fait débat

depuis quelque temps. Ceci dit, la municipalité s'est engagée à participer à l'achat d'annexes si ce projet est lancé ».

Liliane Massé, adjointe aux ports et Marie-Josée Capitaine, conseillère municipale, ajoute : « une commune du Golfe du Morbihan a adopté un début de système de mutualisation. Mais si nous mettons cela en route, nous irons plus loin. L'association Nautisme en Finistère est d'ailleurs intéressée par la réflexion que l'on mène. Mais il faut d'abord que les esprits évoluent... ».

Au quotidien, certains le font déjà. Comme Serge Tallec : « Je partage mon annexe avec deux autres personnes, ça se passe bien » Alors, tous prêts pour le « cobaturage » ?

Mickaël Demeaux
Journaliste Ouest France
article paru le 23 février 2011